



ESI Angers

ESI Rennes

ESI Tours

ESI Nantes

Services DiSI

CID locales



Mail : cgt.disi-ouest@dgfip.finances.gouv.fr

site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

CTL emploi des 14 et 20 décembre 2017 : boycottés !

Les organisations syndicales ont été convoquées à un Comité Technique Local les 14 et 20 décembre 2017 ayant pour unique sujet l'emploi et les effectifs pour la DiSI Ouest.

Au vu de la qualité du dialogue social au sein de la DGFIP ainsi que dans la DiSI, et en raison des évolutions concernant l'exercice de nos missions et de nos conditions de travail, en particulier avec des nouvelles suppressions d'emplois prévues l'an prochain, les trois organisations syndicales de la DiSI ont décidé de boycotter ces 2 réunions.

En effet le dialogue social existe-t-il encore dans notre DiSI ?

Après une fusion des ESI nantais annoncée comme sans conséquence sur les services (*hors direction de l'ESI et service RHB*), on informe les collègues qu'ils vont perdre des missions et récupérer un nouveau projet. Cela pour donner une « cohérence » d'orientation fonctionnelle de l'ESI. Pourtant la CGT avait écouté la direction affirmer qu'il ne s'agissait que d'une fusion uniquement administrative ...

À Angers, on sait désormais que l'établissement va accueillir une dizaine de personnes sous statut privé, afin d'effectuer un travail d'acquisition de données concernant FIDJI.

On apprend aussi que plusieurs dizaines de personnels de la DDFiP intégreront l'ESI pour le centre de contact.

Ces sujets ne sont à l'ordre du jour d'aucun CTL !

Il est vrai que ce ne sont que des sujets sans importance pour les services. Il est inutile d'informer les syndicats et les agents de l'organisation de ces faits ...

Et ce ne sont que deux exemples parmi d'autres.

Prenons maintenant le sujet de l'emploi, à l'ordre du jour de la réunion.

Des documents préparatoires nous ont été remis afin de nous « expliquer » la situation de l'emploi à la DiSI.

Le contenu : des chiffres. Évidemment, nous sommes une ressource. Cela s'additionne mais surtout se soustrait.

Cette ressource est rattachée à un établissement.

Au final, on nous présente une situation chiffrée de l'emploi et des effectifs pour chaque établissement au 1^{er} janvier 2018.

Maintenant quel est le contenu humain de ces documents, car le sujet est concerne bien les ressources **HUMAINES** ? Quelles conséquences sur l'organisation des services, des missions ?

Eh bien nous supposons que la Direction souhaitait évoquer cela lors de la réunion car aucun des documents soumis n'en parlent.

Revenons aux chiffres annoncés par la direction, ceux-ci concernent les emplois :

- suppression de **11** emplois ;
- jeu des chaises musicales entre établissements, CID, transformation et suppression de qualifications ;
- **3** transferts sortants vers l'administratif (*service de ressources humaines*) et 4 transferts entrants pour l'ESI de Tours (*3 veilleurs de nuit et 1 analyste*).

Pas de quoi bouleverser la vie des services ...

En analysant ces données avec les CTL emplois pour la situation au 01/01/2016 et 2017, on constate que les « synergies » (*comme le disait la direction*) ont eu un effet non négligeable sur l'emploi.

	01/01/2016	01/01/2017	01/01/2018
Emplois budgétaires	521	509	499
Effectifs réels	494	477	460

Il y a bien **10** emplois en moins au 01/01/2018 par rapport à 2017 (*11 suppression - 1 transfert entrant*).

En revanche, l'effectif de la direction diminue de **17**, la même différence qu'entre 2016 et 2017.

En 2 ans, la DiSI dans son ensemble a donc perdu **22** emplois pour **34** collègues en moins en effectif. Si ça, ce n'est pas de la « synergie » !

Quels établissements sont impactés ?

- Suite à la fusion des ESI nantais, l'effectif de la direction a augmenté de **9** alors que celui de l'ESI de Nantes a diminué de **19** ! Ceci est dû au transfert de certaines missions logistiques de l'ESI vers la DiSI et à l' « évaporation naturelle ».
- l'ESI d'Angers perd **1** effectif.
- La CID de la Roche sur Yon perd 1 effectif.
- L'ESI de Rennes en perd **3** et son SIL **1**.
- L'ESI de Tours réussit le tour de force d'augmenter ses emplois de **3** tout en perdant **1** effectif.

La synergie semble peut-être un joli mot pour nos dirigeants, mais encore faudrait-il que son efficacité, son organisation nous soit démontrées !

La CGT continue de s'opposer à la politique de suppression d'emplois menée au sein de la DGFIP et de la fonction publique en général.

La gestion purement comptable qui nous est présentée est affligeante.

Comment vont s'organiser les services dans ces conditions dont on exige une qualité de travail et des efforts permanents ?

Vos élus CGT en CTL : Thomas Pawlak, Laurent Pruvost, Yvic Kergroac'h et Mathieu Nivet
--